

PROTOCOLE : DÉCLINAISON ET CONCRÉTISATION

En cette fin d'année, le protocole « reconnaissance de l'engagement des personnels » signé par Solidaires Finances publiques et les autres organisations syndicales représentatives de la DGFIP, devient concret :

Indemnité exceptionnelle

Sur la paie de mois de décembre 2021 sera versée l'indemnité exceptionnelle pour :

Catégorie	Montant brut en euros
C	250
B	170
A	120

La catégorie A plus (à partir du grade d'inspecteur divisionnaire) est exclue du dispositif suite à la décision de la Direction Générale.

Promotions intra-catégorielles

Les tableaux d'avancement 2022 publiés sur Ulysse le 15 décembre 2021 (avec effet au 01/01/2022) tiennent compte de l'augmentation des volumes de promotion obtenue.

D'ores et déjà les engagements pris pour les catégories C et B sont déclinés par décret pour 2022 et reconduits pour 2023 et 2024.

Au sein de la catégorie C :

- le taux sera 28% contre 26% en 2021 pour le C2 (agent-e administratif principal-e et agent-e technique principal-e de 2ème classe)

Au sein de la catégorie B :

- le taux sera de 18% contre 17% en 2021 pour le B2 (contrôleur de 1ère classe et géomètre cadastreur)
- le taux sera de 14% contre 11% en 2021 pour le B3 (contrôleur principal et géomètre principal).

Pour la catégorie A l'abondement de 40 promotions d'IDiv de classe normale, acté dans le protocole pour 2022, a permis à 40 inspecteurs supplémentaires d'être sélectionnés dès cet automne.

Demain : agir, ensemble, pour porter la question du pouvoir d'achat et de la rémunération à tous les niveaux

Pour Solidaires Finances Publiques, il ne s'agit que d'un premier pas et nous considérons que ces premières avancées sont très loin du compte.

Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien, sera présent et actif pour porter vos revendications notamment dans le cadre du cycle concernant l'indemnitaire qui s'ouvrira au cours du 1er semestre 2022. Mais d'ores et déjà nous devons

montrer notre détermination pour obtenir notre dû et faire entendre nos revendications, c'est dans ce sens que nous appelons l'ensemble des agentes et agents de la DGFIP à se mettre en grève le 27 janvier 2022 lors de la journée de grève interprofessionnelle sur les salaires.

En attendant la nouvelle année 2022, Solidaires Finances Publiques vous souhaite de belles fêtes de fin d'année avec vos proches tout en prenant soin de vous et votre entourage.

Continuons à ne rien lâcher !



Solidaires Finances Publiques est la première force syndicale de la DGFIP

Solidaires Finances Publiques

Boite 24

80 rue de Montreuil

75011 PARIS

Tél. 01.44.64.64.44

<https://solidairesfinancespubliques.org>

contact@solidairesfinancespubliques.org

